

GENÈVE

Les pavillons scolaires font un carton

Construits dans l'urgence pour juguler des effectifs scolaires en hausse, les pavillons des écoles des Allières aux Eaux-Vives et de Trembley au Petit-Saconnex ont fait leur rentrée.

MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 MAUDE JAQUET



Les nouveaux pavillons sont des espaces lumineux qui donnent sur la végétation environnante. NICOLE ZERMATTEN/ VILLE DE GENEVE

ECOLE GENEVOISE ► Beaucoup d'encre a coulé avant même leur construction, mais il est désormais possible de s'en faire une idée concrète. **Les pavillons scolaires des écoles des Allières (Eaux-Vives) et de Trembley (Petit-Saconnex)** ont fait leur première rentrée en août en accueillant respectivement trois et neuf classes. **Des bâtiments construits en un temps record pour juguler l'augmentation des effectifs scolaires.** Pour tordre le cou aux idées reçues, la Ville de Genève a organisé mardi des portes ouvertes dans les nouveaux murs de Trembley. L'occasion de découvrir l'ensemble de deux bâtiments sorti de terre – ou plutôt déposé ici – en moins d'une année.

Au premier regard, on pourrait croire qu'ils ont toujours été là. Construits dans le prolongement de la structure existante, les deux pavillons provisoires en bois – foncé comme si déjà vieilli – sont raccordés au passage couvert qui sert de colonne vertébrale à l'ensemble de l'école. Le premier bâtiment, tout de plain-pied, accueille un nouveau réfectoire – devenu nécessaire vu l'explosion du nombre d'enfants accueilli·es à midi –, ainsi que les commodités liées. Le second, deux étages sur rez-de-chaussée, est dédié aux salles de classes: sept pour l'enseignement ordinaire et deux classes intégrées de l'enseignement spécialisé. Des locaux parascolaires y ont aussi élu domicile, ainsi qu'une nouvelle salle des maîtres.

Lumière et espace

L'ensemble a en commun une nette prédominance du bois, à l'intérieur comme à l'extérieur, et de larges baies vitrées qui favorisent l'entrée de la lumière. Une qualité que les enseignantes rencontrées saluent toutes unanimement. «J'ai le sentiment d'être dans un bâtiment neuf, et pas dans du provisoire», témoigne Lucie Fracheboud. Et le provisoire, cette enseignante en connaît quelque chose, puisque sa classe était l'année passée encore dans les containers voisins. S'ils sont encore présents, ils n'accueillent plus pour l'instant de classes. Au grand plaisir des enfants et des parents que l'on croise, unanimes sur la qualité des nouveaux bâtiments.

«C'est trop beau», commente Léon*, qui découvre ce nouvel espace qu'il entrevoit depuis sa propre salle de classe, en vis-à-vis. «Il y a beaucoup de lumière, c'est très grand», souligne un papa d'élève visiblement conquis – même si la pièce fait concrètement 10m² de moins que la norme. Par les fenêtres, on observe les arbres, soigneusement préservés par les architectes qui ont fait en sorte de les épargner en travaillant sur la disposition des bâtiments. Cerise sur le gâteau: les nouvelles salles sont équipées de tableaux interactifs, appréciés des enseignantes comme des enfants.

Cette visite a fait mouche, et déjà l'on oublie que ce bâtiment n'est que provisoire. La construction de l'école du Mervelet, prévue pour 2028, devrait permettre de désengorger Trembley. Déplacera-t-on alors les pavillons? Ils sont techniquement prévus pour. Mais on connaît la réputation du provisoire à Genève.

*Prénom d'emprunt.



Il n'y aura pas d'élection tacite pour désigner le successeur de Laurent Kurth au Conseil d'Etat. Jean-Luc Pieren affrontera Frédéric Mairy lors du scrutin du 26 novembre

L'élection complémentaire se jouera dans les urnes

PHILIPPE LEBET

Neuchâtel ► La succession du conseiller d'Etat neuchâtelois Laurent Kurth (PS) ne se réglera pas tacitement. L'ancien député au Grand Conseil Jean-Luc Pieren affrontera le candidat socialiste désigné Frédéric Mairy lors de l'élection complémentaire du 26 novembre. Jean-Luc Pieren a annoncé sa candidature hier sur les ondes de RTN, après dépôt la veille à la Chancellerie d'Etat. Ancien conseiller général de la commune de Val-de-Ruz, M. Pieren est par ailleurs candidat pour un siège au Conseil des Etats le 22 octobre dans le canton de Neuchâtel, unique inscrit du Parti fédéraliste européen.

«J'ai ma chance, enfin. J'ai été député et je connais la maison», a déclaré l'ancien membre de l'UDC dans le journal de la mi-journée. Jean-Luc Pieren a évoqué le tapis rouge qui était déroulé en faveur de Frédéric Mairy, conseiller communal de Val-de-Travers et candidat déjà au Conseil d'Etat à l'occasion des élections de 2021.

Onze ans au gouvernement

«Je n'aimerais pas être à sa place», a ajouté Jean-Luc Pieren. Architecte-technicien domicilié désormais à La Chaux-de-Fonds. Le candidat déclaré du Parti fédéraliste européen a fait parler de lui ces dernières années dans une affaire judiciaire l'opposant à la commune de Val-de-Ruz et touchant à l'immobilier.

Pour rappel, Laurent Kurth, bientôt 56 ans, a annoncé le



Laurent Kurth, bientôt 56 ans, a annoncé le 30 août sa démission avec effet à fin février prochain. KEYSTONE

30 août sa démission avec effet à fin février prochain. D'éventuels autres prétendants à la succession du Chaux-de-Fonnier, qui aura passé un peu plus de onze ans au Conseil d'Etat, ont jusqu'au 2 octobre pour signaler leur candidature auprès de la Chancellerie d'Etat.

Date d'élection confirmée

Vendredi, le Conseil d'Etat neuchâtelois a confirmé définitivement la tenue de l'élection complémentaire le 26 novembre. Deux jours plus tôt, le Grand Conseil avait accepté une recommandation demandant de la reporter, en raison de la proximité trop grande avec les élections fédérales du 22 octobre.

Un éventuel deuxième tour se tiendra le 17 décembre

Né en 1973, conseiller communal depuis 2013, Frédéric Mairy est aussi président de l'Association des communes neuchâteloises. Le Vallonnier a été choisi samedi à l'unanimité par le Parti socialiste neuchâtelois pour succéder à Laurent Kurth. Un éventuel deuxième tour à l'élection complémentaire se tiendra le 17 décembre.

Interrogée, la Chancellerie d'Etat a indiqué ne pas avoir reçu d'autres candidatures pour l'heure. Les observateurs estimaient possible jusqu'à ce début de semaine la perspective d'une élection tacite. ATS

GRAND GENÈVE

LE TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE FONCTIONNE

Le téléphérique du Salève fonctionne à nouveau, après avoir été à l'arrêt pendant plusieurs mois. Deux ans de travaux ont été nécessaires pour rénover les deux gares de l'installation mise en service en 1932 et emblématique du Grand Genève. Conçue par l'architecte genevois Maurice Braillard, la gare d'arrivée, classé monument historique en 2018, a été complètement réhabilitée. La façade en béton a été restaurée et la galerie a retrouvé son essence originelle avec ses carreaux en damiers au sol, a indiqué hier le Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève. De nouveaux espaces ont été développés, comme une salle de séminaire et un belvédère. ATS

SION

LE RÉSEAU DE BUS ÉLECTRIQUE D'ICI FIN 2024

La Ville de Sion roulera entièrement à l'électrique sur son réseau de transports publics d'ici la fin 2024. La flotte de bus sera entièrement renouvelée avec l'achat de 20 véhicules électriques. Le dépôt sera équipé de cinq stations de charge. CarPostal investira 15 millions de francs au total. «Sion sera ainsi une des premières villes dotées d'un réseau de bus entièrement électrique» écrit la Ville et CarPostal. ATS

RECTIFICATIF

PAS DE SOUTIEN DU MCG

Contrairement à ce que nous avons indiqué hier dans notre article «Non aux crèches 'au rabais'», le projet de loi initié par la députée PLR Diane Barbier-Mueller n'a pas été voté par le MCG. CO

Les pavillons scolaires cartonnent

Genève ► Beaucoup d'encre a coulé avant même leur construction, mais il est désormais possible de s'en faire une idée concrète. Les pavillons scolaires des écoles des Allières (Eaux-Vives) et de Trembley (Petit-Saconnex) ont fait leur première rentrée en accueillant respectivement trois et neuf classes. Des bâtiments construits en un temps record pour juguler l'augmentation des effectifs scolaires (lire nos éditions du 19 janvier et du 22 août). Pour tordre le cou aux idées reçues, la Ville de Genève a organisé hier des portes ouvertes dans les nouveaux murs de Trembley. L'occasion de découvrir l'ensemble sorti de terre – ou plutôt déposé ici – en moins d'une année.

Au premier regard, on pourrait croire qu'ils ont toujours été là. Construits dans le prolongement de la structure existante, les deux pavillons provisoires en bois – foncé comme si déjà vieilli – sont raccordés au passage couvert qui sert de colonne vertébrale à l'ensemble de l'école. Le premier bâtiment, tout de plain-

pied, accueille un nouveau réfectoire – devenu nécessaire vu l'explosion du nombre d'enfants accueillis à midi –, ainsi que les commodités liées. Le second, deux étages sur rez-de-chaussée, est dédié aux salles de classes: sept pour l'enseignement ordinaire et deux classes intégrées de l'enseignement spécialisé. Des locaux parascolaires y ont aussi élu domicile, ainsi qu'une nouvelle salle des maîtres.

L'ensemble a en commun une nette prédominance du bois, à l'intérieur comme à l'extérieur, et de larges baies vitrées qui favorisent l'entrée de la lumière. Une qualité que les enseignantes rencontrées saluent toutes unanimement. «J'ai le sentiment d'être dans un bâtiment neuf, et pas dans du provisoire», témoigne Lucie Fracheboud. Et le provisoire, cette enseignante en connaît quelque chose, puisque sa classe était l'année passée encore dans les containers voisins. S'ils sont encore présents, ils n'accueillent plus pour l'instant de classes. Au grand plaisir des enfants et des parents que l'on

croise, unanimes sur la qualité des nouveaux bâtiments.

«C'est trop beau», commente Léon*, qui découvre ce nouvel espace qu'il entrevoit depuis sa propre salle de classe, en vis-à-vis. «Il y a beaucoup de lumière, c'est très grand», souligne un papa d'élève visiblement conquis – même si la pièce fait concrètement 10m² de moins que la norme. Par les fenêtres, on observe les arbres, soigneusement préservés par les architectes qui ont fait en sorte de les épargner en travaillant sur la disposition des bâtiments. C'est sur le gâteau: les nouvelles salles sont équipées de tableaux interactifs, appréciés des enseignants comme des enfants.

Déjà l'on oublie que ce bâtiment n'est que provisoire. La construction de l'école du Mervelet, prévue pour 2028, devrait permettre de désengorger Trembley. Déplacera-t-on alors les pavillons? Ils sont techniquement prévus pour. Mais on connaît la réputation du provisoire à Genève. MAUDE JAQUET

*Prénom d'emprunt.

A Vessy, début des travaux du terrain d'entraînement

Servette FC ► Dès l'été 2025, le Servette FC (SFC) disposera d'un terrain d'entraînement en gazon naturel à Vessy (GE). Le chantier s'est ouvert mardi. Le projet comprend aussi l'aménagement, sur le même site, de deux terrains synthétiques supplémentaires pour les clubs amateurs. A l'heure actuelle, le Servette FC n'a pas de lieu fixe pour ses entraînements. L'équipe grenat, vice-championne suisse, est contrainte de changer de programme chaque semaine, se déplaçant dans le canton, de pelouse en pelouse, au gré des opportunités. Aucune planification n'est possible dans ces conditions.

Le canton et la Ville de Genève, en concertation avec le club genevois, ont finalement trouvé une solution provisoire au centre sportif de Vessy, une infrastructure qui est propriété de la Municipalité. Le coût de la construction des trois terrains, estimé à 8 millions de francs, est entièrement financé par le canton. ATS

Avant Adeline, la Suisse romande «avait des années de retard»

Genève ► La Suisse romande avait des «années de retard» dans la prise en charge des personnes dangereuses souffrant de troubles psychiques avant l'assassinat d'Adeline il y a dix ans, selon le directeur médical de Curabilis. Et il existe encore «une marge pour faire mieux». «A posteriori, on peut faire une critique impitoyable de ce qui s'est passé», a commenté Panteleimon Giannakopoulos hier dans la *Tribune de Genève*. Alors qu'Outre-Sarine, une prise en charge plus complète était proposée, «la Suisse romande et latine avait des années de retard, autant dans les structures que dans le contenu des soins», poursuit-il.

A l'époque, «on ne s'intéressait pas assez à l'équilibre fragile entre la pathologie psychiatrique, la nécessité de resocialisation des détenus et la garantie de la sécurité publique», explique le directeur de la prison-hôpital pour détenus dangereux. Il pointe également un manque de coordination.

Pour Panteleimon Giannakopoulos, il faut aussi se demander

jusqu'à quel point il est souhaitable d'accompagner un individu vers la liberté, «et à partir de quand «notre regard bienveillant devient naïf». «Avant Adeline, on vivait dans une bienveillance empreinte de naïveté», affirme-t-il. S'il affirme que l'évolution a depuis été «assez importante» dans la réinsertion des détenus soumis à des mesures, M. Giannakopoulos, admet qu'il existe «une marge pour faire mieux» en ce qui concerne ceux qui purgent une peine de prison.

Interrogée par *Le Temps*, la directrice du Service de l'application des peines et mesures (Sapem) du canton de Genève, Zeinab Aouamri, affirme que depuis l'affaire Adeline, une dizaine de criminologues ont été engagés pour mener des évaluations. Et en matière de sortie, les conduites avec un seul intervenant ne sont désormais plus possibles.

La sociothérapeute genevoise Adeline a été assassinée le 12 septembre 2013, alors qu'elle accompagnait le détenu Fabrice A. lors d'une sortie. ATS